Résultat final provisoire de l'offre publique d'acquisition

de

Highlight Communications AG, Pratteln

portant sur toutes les actions au porteur cotées d'une valeur nominale de CHF 9 chacune se trouvant en mains du public de

Escor Casinos & Entertainment AG, Düdingen

Offre publique d'acquisition

Highlight Communications AG, Pratteln (**Offrante**) a effectué une offre publique d'acquisition le 23 septembre 2011 (**Offre**) portant sur toutes les actions au porteur cotées se trouvant en mains du public d'Escor Casinos & Entertainment AG, Düdingen (**ESCOR**), d'une valeur nominale de CHF 9 chacune (**Actions ESCOR**). Le prix offert par Action ESCOR se monte à CHF 17.50 net, sous déduction du montant brut de tout éventuel effet dilutif intervenant jusqu'à l'exécution de l'Offre, comme décrit plus en détail dans le prospectus de l'Offre du 23 septembre 2011 (**Prospectus de l'Offre**).

Résultat final provisoire

Depuis la publication de l'annonce préalable de l'Offre le 16 septembre 2011 (jusqu'à l'échéance du délai supplémentaire), l'Offrante n'a acquis aucune Action ESCOR en dehors de l'Offre.

A l'échéance du délai supplémentaire de l'Offre, le 24 novembre 2011, 16.00 heures (CET), un total de 333'170 Actions ESCOR a été offert à l'Offrante dans le cadre de l'Offre, correspondant à 39.21% de toutes les 849'732 Action ESCOR sur lesquelles porte l'Offre (taux de réussite).

En incluant les 387'554 Actions ESCOR que l'Offrante et les personnes agissant de concert avec elle détenaient déjà lors de la publication de l'annonce préalable de l'Offre (correspondant à 31.32% des droits de vote et du capital-actions d'ESCOR), il en résulte à l'échéance du délai supplémentaire une participation de l'Offrante (et des personnes agissant de concert avec elle) de 58.23% des droits de vote et 58.24% du capital-actions d'ESCOR.

Publication du résultat final définitif

Le présent résultat final est provisoire. Le résultat final définitif sera publié dans la Neue Zürcher Zeitung ainsi que dans l'AGEFI le 30 novembre 2011.

Conditions

Conformément au résultat intermédiaire définitif du 10 novembre 2011, la condition a) de l'article B.5 du Prospectus d l'Offre est remplie et l'Offrante a déclaré l'Offre comme aboutie sous réserve la condition b) de l'article B.5 du Prospectus de l'Offre qui reste applicable jusqu'à la date d'exécution.

Exécution

Sous réserve du report de l'exécution selon l'article B.5 du Prospectus de l'Offre, la date d'exécution est fixée au 2 décembre 2011.

Restrictions de l'Offre

L'Offre est soumise aux restrictions selon le Prospectus de l'Offre.

Documentation

Tous les documents d'Offre sont disponibles sur le site internet de l'Offrante (<u>www.highlight-communications.ch</u>). L'Offrante a bénéficié du conseil juridique de meyerlustenberger Avocats.

	Numéro de Valeur	ISIN	Symbole
Actions au porteur d'Escor Casinos & Entertainment AG d'une valeur nominale de CHF 9 chacune	358 325	CH 000 358325 6	ESRI

25 novembre 2011